



CONSEIL DE QUARTIER  
DE  
SAINT LIGUAIRE

Direction des Vies participatives

**Relevé de conclusions du conseil de quartier  
du 30 mai 2012**

**Co-Président élu** : Jean-Pierre GAILLARD ; Michel NICOLLE

**Elus municipaux** : Jacques TAPIN ; Chantal BARRE ; Jean-Louis SIMON.

**Membres** : Philippe AUTRET ; Françoise BOYER ; Serge BOURREAU ; Jocelyne BRANDEAU ; Dominique CANEVET ; Rémy CŒURDEROY ; Sylvie COISLIER ; Rémi COMBES ; Jean-Michel FOUILLET ; Claudie HAY ; Michèle LABIDOIRE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON .

**Direction Vies Participatives** : Gérard LABORDERIE (Chef de service Conseils de quartier); Sabrina ROUSSEAU (Assistante des Conseils de quartier)

**Excusés** : Jean-Philippe CHEVALLIER ; Styven POULIGO ; Claudie ROUSSE.

**Absents** : Jérôme BALOGE ; Philippe BEULE ; Patrick FAZILLEAU ; James MEUNIER ; Cyril PETRAU ; Nicolas ROUSSELIERE ; Annick SAVARIT

**Public** : 7 personnes.

**Ordre du jour :**

- Présentation de l'esquisse d'aménagement du bourg de Sevreau,
- Présentation de l'aménagement du « cœur de quartier »,
- Point sur les dossiers et rapports des commissions,
- Questions et informations diverses.

**I- Présentation de l'esquisse d'aménagement du bourg de Sevreau** par Fabrice Dartayet, Direction des espaces publics.

Etat des lieux :

- ✓ Un bourg excentré du reste de l'agglomération.
- ✓ Une ligne droite et une visibilité qui favorise la prise de vitesse.
- ✓ Un vieillissement important des équipements.
- ✓ Des cheminements piétons non sécurisés, un arrêt de bus dangereux.
- ✓ Des réseaux aériens disgracieux et encombrants.

Constat :

Plusieurs visites sur place à la demande des riverains du bourg ont permis de faire ressortir les priorités suivantes :

- ✓ Réduction de la vitesse.
- ✓ Sécurisation des arrêts de bus.
- ✓ Sécurisation des cheminements piétons.
- ✓ Requalification du site.

Problématique de la vitesse :

Mise en place de compteurs de vitesse entre le 26 mars et le 2 avril :

Les résultats démontrent que la majorité des véhicules circulent au-delà de la vitesse autorisée.

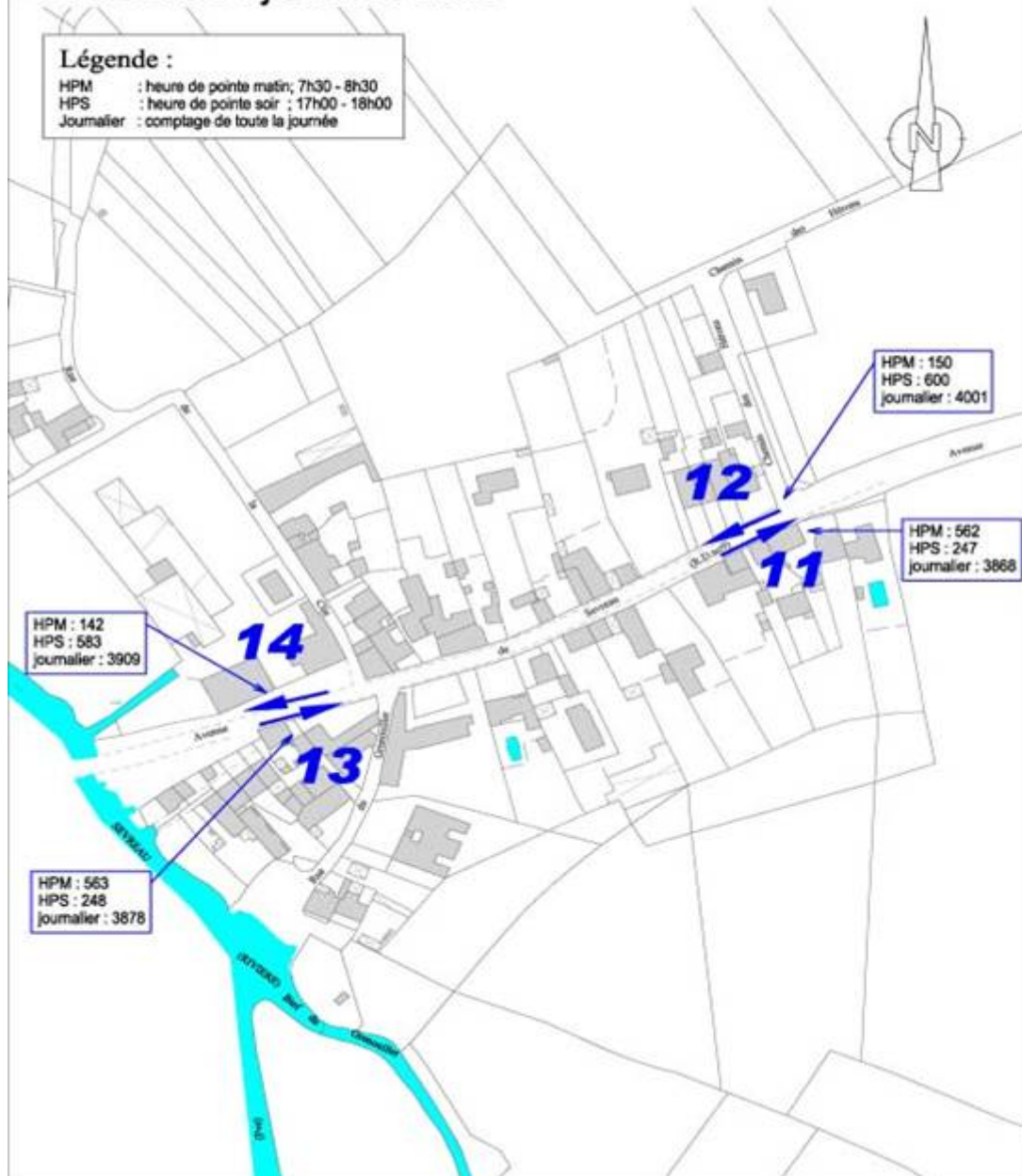
# Campagne de comptage Av de Sevreau

## Référence : jeudi 29 mars



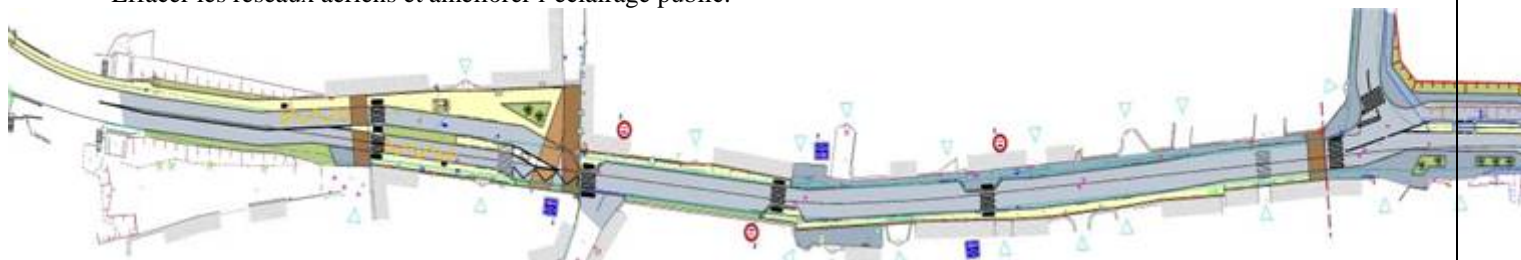
### Légende :

HPM : heure de pointe matin; 7h30 - 8h30  
HPS : heure de pointe soir : 17h00 - 18h00  
Journalier : comptage de toute la journée



### Propositions :

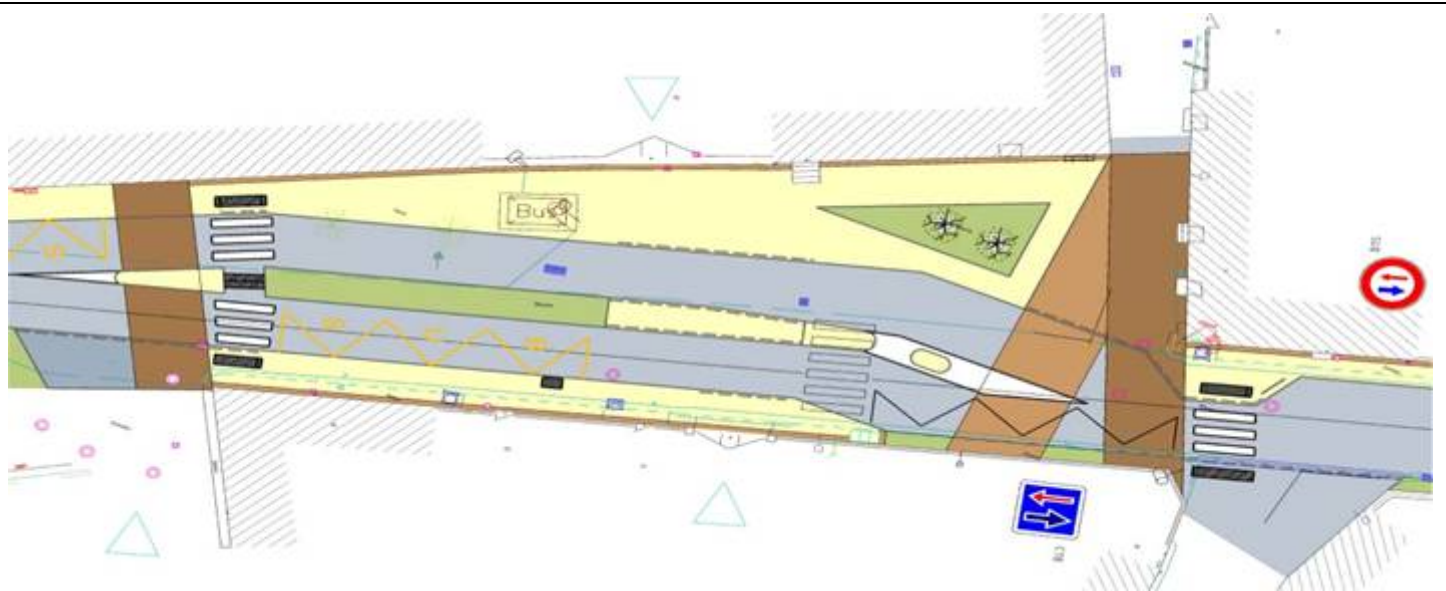
- ✓ Mettre l'accent sur l'aménagement de la placette et de l'entrée du bourg.
- ✓ Créer un itinéraire piéton sécurisé entre ces deux points mais également vers Sevreau Magné.
- ✓ Mettre en place des aménagements suffisamment contraignants pour maintenir les automobilistes en éveil et limiter la reprise de vitesse.
- ✓ Effacer les réseaux aériens et améliorer l'éclairage public.



### Aménagement proposé sur la placette

Priorité n°1 : Elargissement du trottoir sur le pont et pour l'arrêt de bus, création îlots

Estimation des travaux : 180 000€



La placette aujourd'hui...

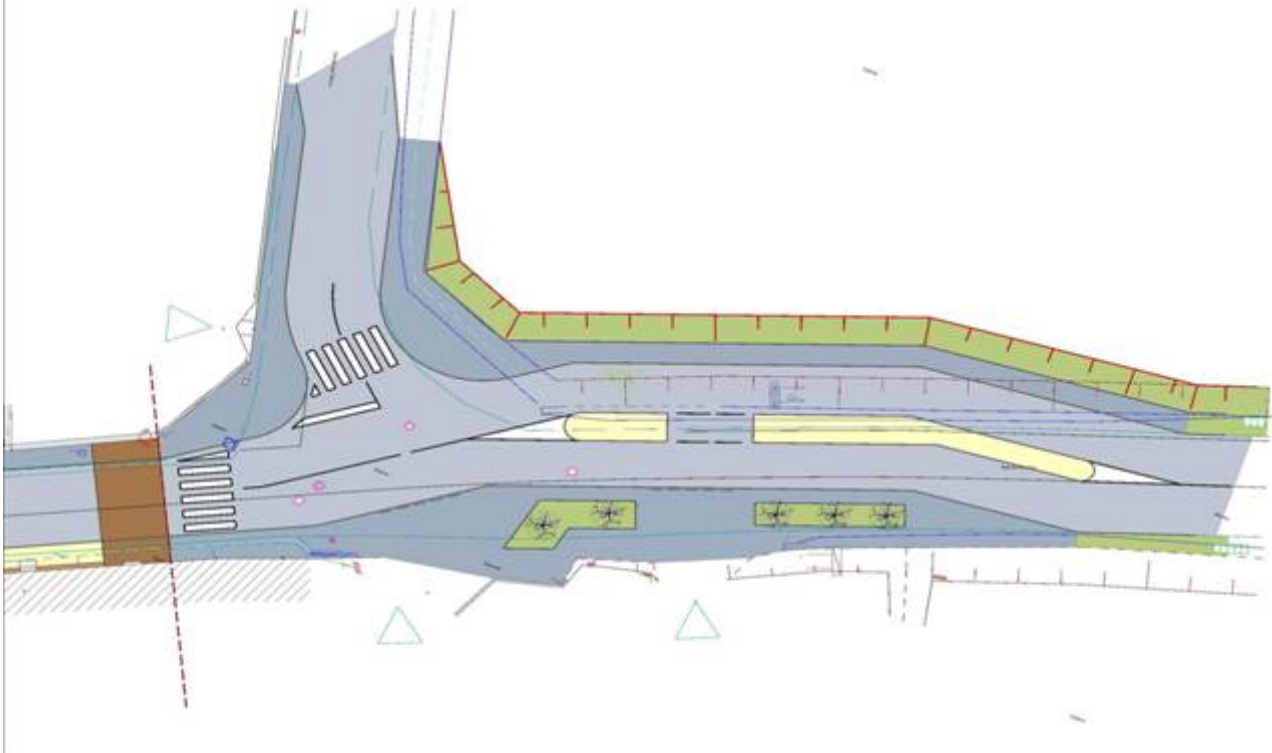
... et demain.



**Aménagement proposé à l'entrée du bourg**

Priorité n°2

Estimation des travaux : 120 000€



L'entrée du bourg aujourd'hui...



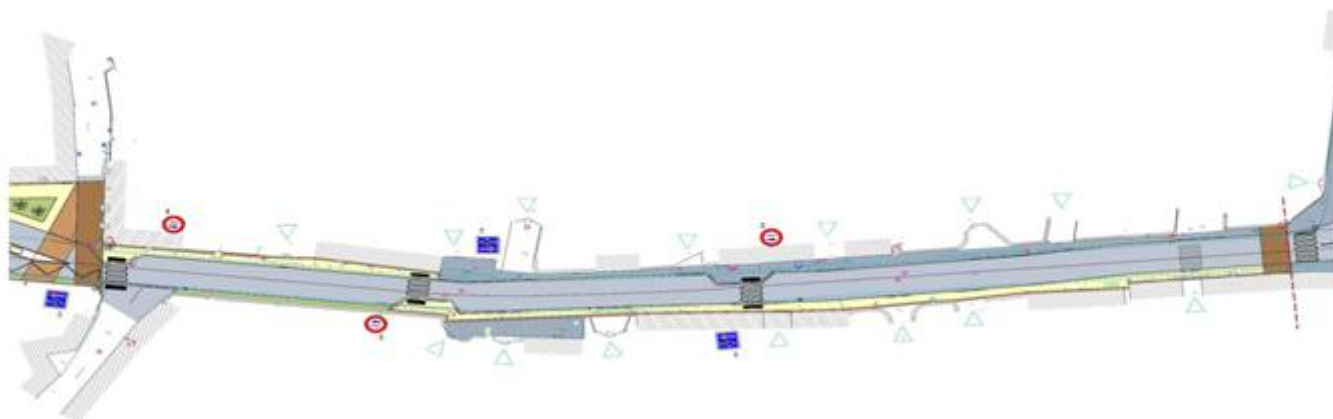
...et demain.



### **Cheminement piéton entre la placette et l'entrée du bourg**

*Priorité n°3 : Création de zones de circulation alternée*

Estimation des travaux : 160 000€



### **Planning prévisionnel :**

- ✓ Mai 2012 : lancement de l'étude, premier contact avec les concessionnaires de réseaux, le Conseil Général, la CAN,...
- ✓ 30 mai 2012 : présentation du projet aux riverains en réunion publique.
- ✓ Dernier trimestre 2012 : essai de circulation avec les zones de circulation alternée.

#### Sous réserve des financements :

- ✓ Premier semestre 2013 : lancement des travaux d'effacement de réseau et de reprise de l'éclairage public sur toute la rue.
- ✓ Deuxième semestre 2013 : travaux de voirie sur la placette et le pont.
- ✓ 2014 : aménagement de l'entrée du bourg.
- ✓ 2015 : liaison entre l'entrée du bourg et la placette.

### **Estimation du coût des travaux :**

- Effacement des réseaux et reprise de l'éclairage public... : 130 000€
- Aménagement de la placette ..... : 180 000€
- Entrée du bourg ..... : 120 000€
- Liaison ..... : 160 000€

590 000€



Remarques :

- L'aménagement prend-il en compte le passage des véhicules agricoles de gros gabarit? **Oui**
- Cet aménagement va créer des engorgements aux heures de pointe (7h30/9h et 16h/18h) et les automobilistes risquent d'emprunter un autre itinéraire tel que la rue du Grand Port. Il serait intéressant de prévoir un aménagement léger afin de les faire aussi ralentir sur cette rue.
- Pourquoi ne pas mettre tout simplement des bandes rugueuses au sol ? Ce dispositif est désagréable lorsqu'on le franchit à grande vitesse : **Trop bruyant pour les riverains**
- Pourquoi ne pas installer des feux tricolores ? Lorsque les véhicules roulent à plus de 50km/h, le feu passe au rouge.

## II. Présentation de l'aménagement du « cœur de quartier »

Point d'avancement de l'opération :

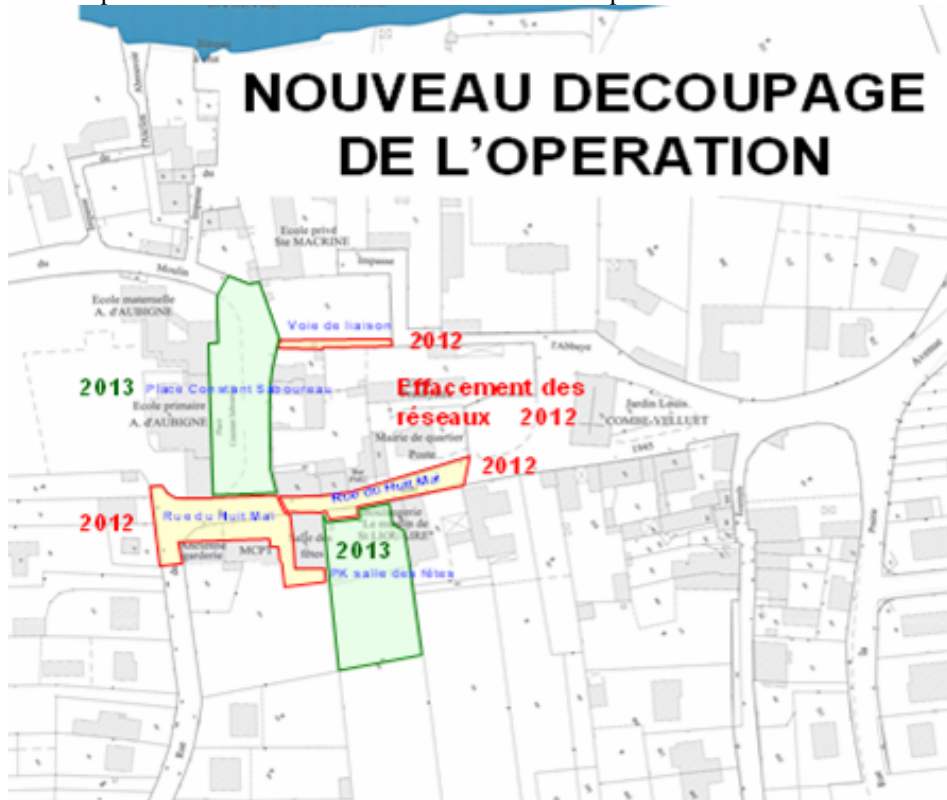
### Décalage du planning

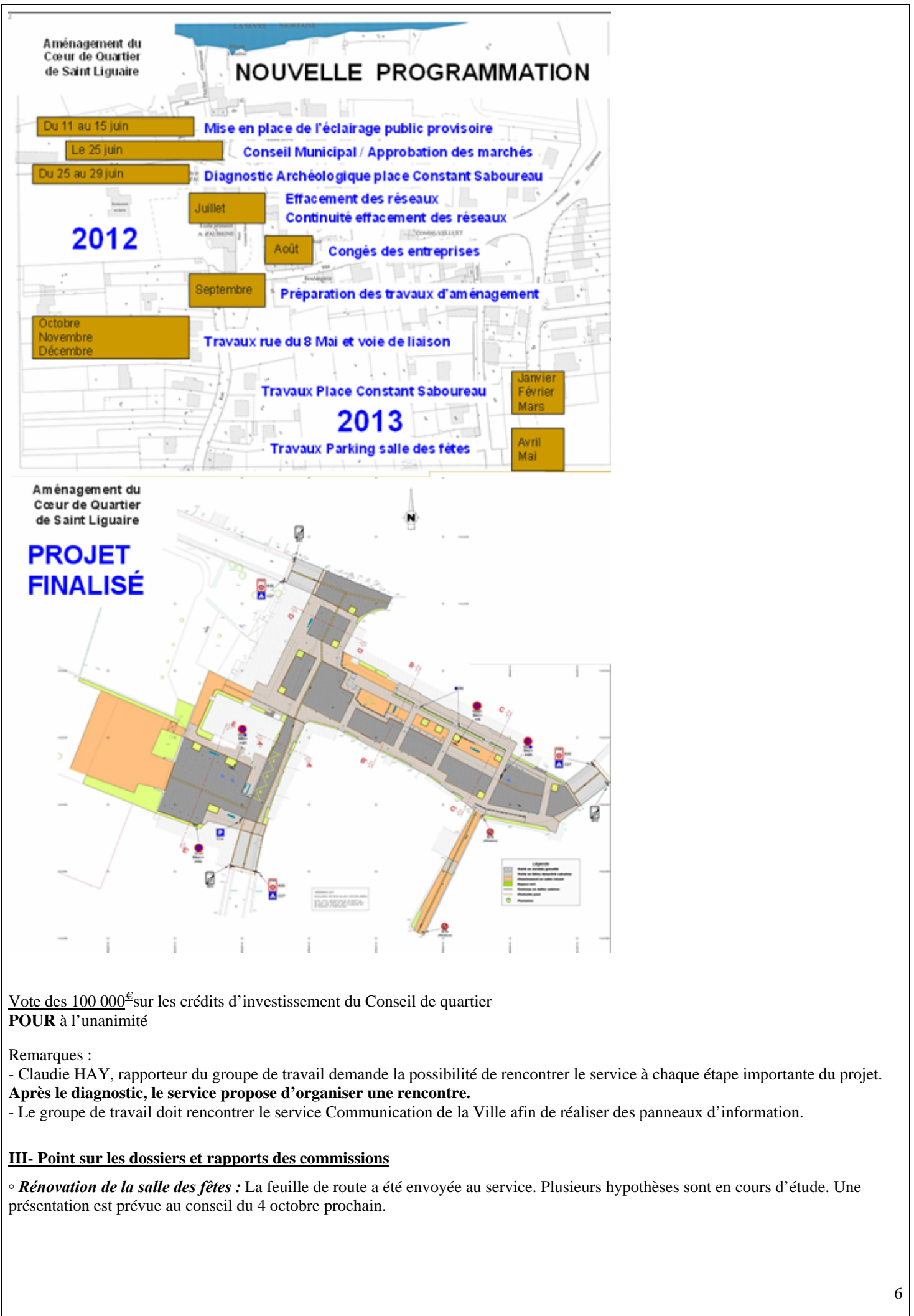
Mise au point complexe avec les concessionnaires

- sur le plan technique
- sur le plan financier

Adaptation continue du projet au fur et à mesure de l'évolution des négociations

Mise au point finale du dossier de consultation des entreprises





Vote des 100 000€ sur les crédits d'investissement du Conseil de quartier  
**POUR** à l'unanimité

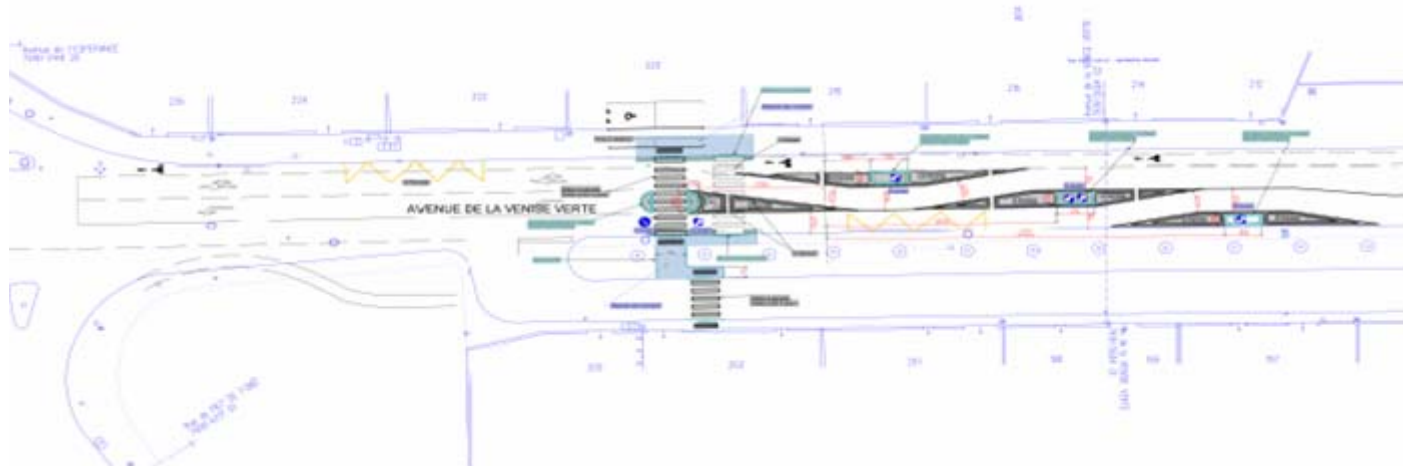
Remarques :

- Claudie HAY, rapporteur du groupe de travail demande la possibilité de rencontrer le service à chaque étape importante du projet. **Après le diagnostic, le service propose d'organiser une rencontre.**
- Le groupe de travail doit rencontrer le service Communication de la Ville afin de réaliser des panneaux d'information.

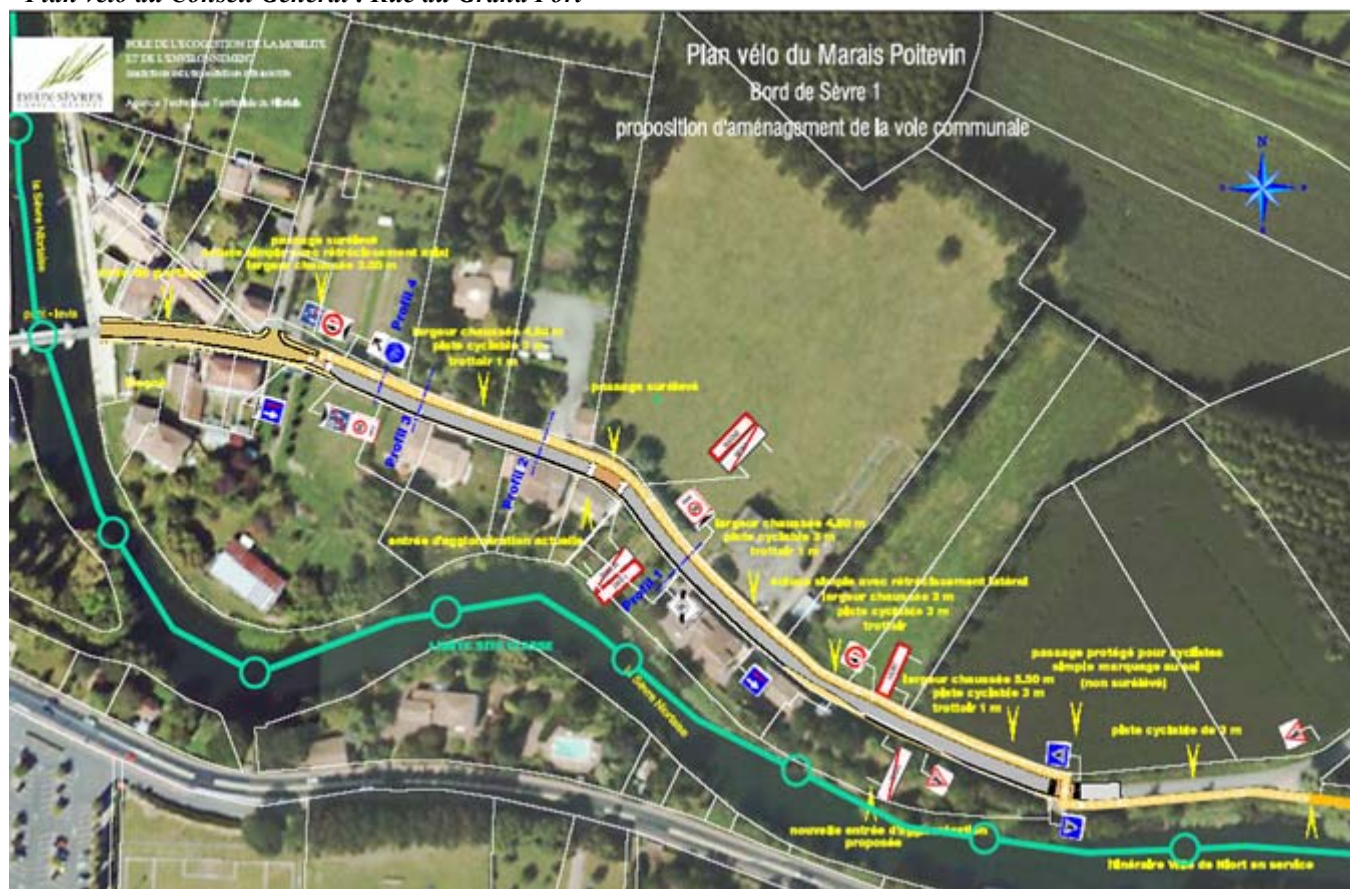
**III- Point sur les dossiers et rapports des commissions**

◦ **Rénovation de la salle des fêtes** : La feuille de route a été envoyée au service. Plusieurs hypothèses sont en cours d'étude. Une présentation est prévue au conseil du 4 octobre prochain.

◦ *Avenue de la Venise verte* : création de chicanes pour contraindre les automobilistes à ralentir



◦ *Plan vélo du Conseil Général : Rue du Grand Port*



#### IV- Informations diverses

##### a) Téciverdi :

Retour sur le week-end 2 : 12 et 13 mai 2012 : peu de participants. Problème de communication dans les quartiers

Programme du samedi :

- matin : un accueil au Lycée horticole : visite de l'exploitation
  - après midi : une conférence avec un jardinier
- Site = parc de la Tour Chabot
- St-Liguairé
  - Ste-Pezenne
  - Tour Chabot-Gavacherie

Prochain Weekend : 2 et 3 juin 2012

Site = square G. Clopeau

- Goise-Champommier-Champclairiot
- Souché
- St Florent



**b) Prochaines rencontres :**

- **Réunion de bureau : (Mairie de quartier)**
  - Mardi 11 septembre 2012, à 18h
  - Jeudi 8 novembre 2012, à 18h
- **Réunions du conseil de quartier (salle des fêtes)**
  - Jeudi 4 octobre 2012, à 20h
  - Jeudi 29 novembre 2012, à 20h

**c) PLU :**

**Qu'est-ce qu'un PLU ?**

Le PLU présente une vision de l'évolution du territoire communal pour les 10 à 15 prochaines années : le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le PLU doit respecter 3 grands principes :

- L'équilibre entre le renouvellement urbain et le développement de l'urbanisation
- La diversité des fonctions urbaines
- L'utilisation économe de l'espace

Le PLU comprend 2 documents qui traduisent les projets communaux :

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)

La procédure a été engagée par délibération du Conseil Municipal le 31 janvier 2011.

Objectifs définis : La biodiversité : axe fort, prioritaire et transversal du futur PLU (limiter l'étalement urbain, amplifier les modes doux de déplacements, Préserver et reconstituer les continuités écologiques, prendre en compte l'Agenda 21).

**prochaines dates :**

- Concertation sur l'élaboration du diagnostic :
  1. balades urbaines : 6 balades sur 3 dates (max 1h30 de balade + 1h30 de collation et restitution débat en intérieur)

**Dates et thématiques spécifiques**

Mercredi 12 septembre - 18h30 à 21h30

St-Liguairie : Marais & espaces naturels

Clou-Bouchet : Renouvellement urbain

Jeudi 13 septembre - 18h30 à 21h30

Vallée Guyot : mixité fonctionnelle

Centre-ville : Patrimoine et ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager)

Samedi 15 septembre - 9h à 12h

Quartier Nord : Périmètre de captage

Ste-Pezenne : Énergies renouvelables et performance énergétique

**Concertation sur l'élaboration du diagnostic :**

1. Balades urbaines
2. Ateliers – tables rondes (sur les 3 thématiques du diagnostic) :

⇒ L'environnement et le cadre de vie

⇒ La socioéconomie (les habitants, les logements, les activités, les commerces, l'emploi)

⇒ Les transports et déplacements

**Date :** Samedi 6 octobre - 9h à 12h à l'Hôtel de ville

**d) Date à retenir !**

**Téciverdi :**

Vendredi 29, Samedi 30 juin et Dimanche 1er juillet

**Visites de l'Acclameur :**

Samedi 14 juillet 2012

**Les 10 ans des CQ :**

Samedi 17 novembre à 13h30 (Hôtel de ville)

**Les conseillers de quartier ont tenu à remercier Gérard Laborderie qui part en retraite pour son travail au sein de leur conseil de quartier.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 22h30.

\*\*\*